beele, né mort, Mont. — Heytens, né mort, Bourg. — Marie Depuyot, 23 ans, Mont. — Colette Vanneste, 58 ans, Colbrai.

Etat-civil de Bousbecque. — Naissances du 10 au 17 mai. — Néant.

Mariages du 10 au 17 mai. — Philippe-Charles-Louis Delattre, 28 ans et Julie-Sophie-Joséphe Temperman, 27 ans 9 mois.

Décès du 10 au 17 mai. — Néant.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MIMEREL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame la comtesse MIMEREL, née Emilie-Julie TRIPIER, décédée à Roubaix, le 16 mai 1885, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 29 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 dudit mois, à dix heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 39.

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-BOCQUET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-Alexandre LEROUGE, décédé subitement à Roubaix, le 26 mai 1885, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 28 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Rondelle, 23.

Les amis et connaissances de la famille DUBUSGILOT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon DUBUS, décédé à Roubaix, le 27 mai 1885, dans sa 49e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 28, à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 143.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMÉES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix

BELGIQUE

MORT DE CHARLES ROGIER

M. Charles Rogier vient de mourir chrétiennement, mercredi, à deux heures, rue Galilée, 12, dans la maison qui lui a été donnée par souscription publique. Il était dans sa 84e année.

Charles-Latour Rogier naquit à St-Quentin, le 17 août 1800. Il est, par conséquent, Français de naissance; mais son enfance s'écoula en Belgique. Il était, d'ailleurs, d'origine belge. Ses ascendants habitaient Renlies, village du Hainaut.

Au début des événements belges de 1830, Charles Rogier entra à Bruxelles à la tête de 300 Liégeois armés, et alla se loger avec ses hommes dans la caserne actuelle des grenadiers, rue Montagne de Sion. Cette petite troupe prit une part très sérieuse à l'insurrection.

Il devint l'âme du gouvernement provisoire, qui le nomma membre du comité exécutif avec de Potter et Van de Weyer.

Presque aussitôt, l'indépendance de la Belgique fut décrétée, le projet de Constitution préparé, et le Congrès national convoqué pour déterminer la forme que prendrait le nouvel Etat.

Des émeutes ayant éclaté dans le Borinage, Rogier fut chargé par le gouvernement provisoire, en qualité de commissaire délégué, d'aller les apaiser.

M. Rogier devint, comme député de Liège, membre du Congrès national, où il vota pour la monarchie constitutionnelle.

Au Congrès, il fut rapporteur des actes du gouvernement précédent. En 1832, ministre du Roi, il annonça, dans le discours du Trône, le mariage de Léopold Ier avec une fille de Louis-Philippe et la prise en main belgique d'une armée française pour faire le siège de la citadelle d'Anvers encore occupée par les troupes hollandaises.

De 1830 à 1848, M. Rogier fut plusieurs fois ministre.

Il introduisit malheureusement alors dans la politique l'esprit du congrès libéral et maçonnique, qui s'était tenu l'année précédente à Bruxelles, et, en même temps, il faisait place dans le cabinet à la politique nouvelle et néfaste dont M. Frère était l'incarnation.

En 1880, on fit au vétéran du gouvernement provisoire une ovation retentissante.

On le vit bientôt décliner, sous le poids de l'âge et des désillusions. Rogier ne parla plus, se bornant à voter avec la gauche.

A la Chambre. — Après avoir terminé la discussion des articles du budget et voté un projet de loi approuvant un traité de commerce avec la Serbie, M. le président de la Chambre s'est levé, au milieu de l'émotion générale, pour annoncer la mort d'un ancien membre du gouvernement provisoire, d'un des survivants du Congrès, M. Ch. Rogier, qui, pendant 50 ans, a siégé au Parlement. Il a proposé de lever séance en signe de deuil.

M. Beernaert, chef du cabinet, s'est associé aux sentiments exprimés par M. le président et a déclaré que le gouvernement présenterait un projet de loi décrétant que les funérailles du patriote de 1830 auraient lieu aux frais du Trésor.

Mgr de Haerne a, d'une voix émue, fait l'éloge de son ancien collègue au Congrès national, en exprimant l'espoir que son âme chrétienne aura trouvé d'autres vie une immortalité bienheureuse.

M. Frère, en quelques mots, s'est associé aux sentiments exprimés par M. le président et par chef du cabinet.

La Chambre a ensuite levé sa séance.

FAITS DIVERS

Un accusé ému. — Un singulier incident s'est produit, hier, à l'audience de la cour d'assises de la Seine. Un sieur Louis Bonneveau devait comparaître devant le jury, pour y répondre à l'accusation d'attentat innommable. Mais, bien que détenu à la Conciergerie, il avait trouvé le moyen, avant de venir à l'audience, de faire des libations telles que son... émotion n'a pas tardé à se trahir. Au moment du tirage au sort des jurés, Bonneveau, à chaque nom qui sortait de l'urne, s'écriait, en riant d'un air béat :

— Allons ! en voilà encore un !... C'est ça qui va faire marcher le commerce !..

On devine l'étonnement des magistrats en train de remplir leurs fonctions avec toute la gravité qu'elles comportent. M. l'avocat général Bernard interpella Bonneveau et lui fit de vifs reproches sur cette attitude peu respectueuse :

— Eh quoi ! répondit l'ivrogne, est-ce qu'on ne peut plus rigoler un brin avant de passer en jugement ? Ah ! malheur ! Ous'qu'est mon pepin !...

Cette réflexion acheva d'édifier la cour. M. le président Vubard fit immédiatement examiner l'accusé par un médecin, témoin dans l'affaire, M. le docteur Vibert, qui reconnut qu'il n'y avait rien de simulé dans l'ivresse de Bonneveau. Sur quoi, la cour, conformément aux conclusions de M. l'avocat général Bernard, a dû rendre un arrêt renvoyant l'affaire à une autre session, l'accusé n'étant pas en situation de se présenter devant le jury. Une enquête est ouverte sur la question de savoir comment Bonneveau a pu, à la Conciergerie, se mettre dans un pareil état.

Les drames de la mer. — Il y a trois jours, racontent les journaux du Havre, un bateau de pêche avait quitté Grimsby, ayant à bord le patron, sa femme et leurs trois enfants. La marée lança le bateau contre un banc de sable, où il se brisa à moitié, et on supposa que tous ceux qui le montaient avaient péri. Le lendemain, un remorqueur passait près du lieu du sinistre ; le capitaine distingua le bateau qui émergeait un peu de l'eau, montrant seulement un côté de la cale. Le remorqueur s'approcha aussi près qu'il le put et les matelots entendirent des coups frappés contre la paroi du bateau. L'équipage descendit dans une chaloupe et, après de longs efforts, parvint à placer le bateau dans une position qui permit d'opérer le sauvetage ; on fit alors un trou dans la cale et on trouva la femme et un de ses enfants encore vivants.

Lorsqu'on lui eut donné les premiers secours, elle put raconter ce qui s'était passé. Son mari avait été pris dans les agrès et avait disparu immédiatement ; quant à elle, elle était restée dix-sept heures dans la cabine presque pleine d'eau, maintenant ses enfants en l'air, les pauvres petits se tenaient suspendus à ses cheveux. Au bout de quelques heures, les deux plus jeunes étaient morts. Quand on les a enlevés du bateau, l'eau arrivait à la hauteur de la bouche de la malheureuse femme.

On les a ramenés chez eux. Le corps du mari a été retrouvé enroulé dans les cordages.

Tentative d'escroquerie en grand. — Le Crédit foncier autrichien a failli être victime d'une escroquerie conçue avec une audace inouïe. Il y a quelques temps, un personnage très bien mis et aux allures distinguées, se disant être M. Stephan Babitch, propriétaire de grands biens terriens en Hongrie, se présentait au directeur général de cette institution financière, et demandait un emprunt de 120,000 florins, qui devait être hypothéqué sur les biens en question. M. Babitch produisant différents papiers, comme titres de propriété, actes notariés et enregistrés hypothéquant l'emprunt demandé, plans et certificats sur la valeur des terres. Ces papiers ayant été trouvés suffisants, le prêt fut accordé après quelques jours nécessaires pour l'accomplissement de différentes formalités, et finalement, M. Babitch fut invité à passer le lendemain matin à la caisse, pour toucher la somme de 120,000 florins, soit environ 250,000 fr.

Au dernier moment, la direction s'avisa cependant de demander un renseignement supplémentaire, et pour l'avoir, elle télégraphia à Pesth. La réponse fit découvrir le pot-aux-roses. M. Babitch était complètement inconnu, la terre dont il s'agissait appartenait à un propriétaire d'un autre nom et, par conséquent, tous les documents présentés étaient faux. Le prétendu Babitch, ne se doutant pas de la découverte, se présenta et, au lieu de toucher de l'argent, il fut désagréablement surpris en se voyant empoigné par deux agents de police, malgré ses énergiques protestations. C'est un certain Paul Szupany, avocat à Zambor, en Hongrie. Il aura des loisirs, en prison, pour réfléchir sur le danger de se parer de titres d'un riche propriétaire.

BRUXELLES

TAVERNE ROYALE, Galerie du Roi, 29
(*Passage St-Hubert*)

CAFÉ - RESTAURANT à la carte et plats du jour

MAISON RECOMMANDÉE

Propriétaire : Nestor CATTEAU

j.24s.—10494

VARIÉTÉS

LA CADETTE

(SUITE)

IV

Octave Maroisel à Robert Destany

« La Haye, palais de l'ambassade.

» Mon cher ami,

» Quel dommage que nous ne puissions être ensemble, en ce moment-ci, aux Jachères ! Et pourquoi t'es-tu vu obligé de t'enfuir en Hollande, juste la veille de mon arrivée ? La vie a toujours de ces contre-temps. Enfin, ne nous plaignons pas trop. Tu n'en as, me dit ma tante, que pour un mois environ à t'exiler là-bas, et il se peut que tu reviennes assez tôt pour que nous ayons encore une quinzaine de bon. Une quinzaine, c'est toujours cela.

» Sais-tu bien, mon cher Robert, que je vais de surprise en surprise. Ma tante, depuis ma venue, me semble avoir oublié ses affreux rhumathismes. Elle consent à sortir un peu, et, ô miracle, elle reçoit ! Voilà les Jachères désenguignonnées... et ce temple de l'ennui prend des allures de salon parien. Notre tante (je te parle souvent d'elle peut-être, mais je la bénis, vois-tu, pour le mal qu'elle se donne à me procurer quelques distractions), notre tante, dis-je, a fait la connaissance de la famille Trumelot, Trumelot père et Trumelot filles. Elles sont deux. Rien de plus charmant que ces jeunesses. Brunes l'une et l'autre, avec de grands yeux noirs et de jolis sourires. Entre nous, je crois que ma tante a des projets. Elle me pousse vers l'aînée, Mlle Esther, et, grand lâche que je suis..., je me laisse faire. Qu'en dis-tu, hein ? Si je me mariais ? Tu ne m'en voudrais pas trop ? Après tout, il faut toujours en arriver là. Eh oui ! nous les regretterons bien un peu, ces fées de jeunes gens où on sablait le champagne; mais on s'en fatigue du champagne, vois-tu, et il arrive une heure où on désire un verre d'eau fraîche. Et puis, elle est charmante, Esther... Tiens ! je dis Esther tout court ! En suis-je amoureux ? Non, pas encore..., mais ça viendra, ça ne demande qu'à venir...; et, pour peu que tu m'envoies une petite lettre encourageante, vrai, je crois que ce ne sera pas long. »

Robert Destany à Octave Maroisel aux Jachères, par Valjeanville (Calvados).

« Mon cher Octave,

» Ta lettre me surprend au plus haut point. Or çà, ma tante est donc passée marieuse ? Et te voici pour ainsi dire pris aux filets de Mlle Esther Trumelot? Je ne connais pas ta bien-aimée. A peine ai-je aperçu sa sœur..., beaucoup moins bien qu'elle d'ailleurs..., dit-on. Mlle Esther a la réputation d'une jeune fille accomplie. Beauté, grâce, talent... et nombreux écus comptants. Eh, mon cher, voici un parti qui n'est pas à dédaigner. La route est bonne..., suis-là. Loin de moi cette pensée d'éteindre ta belle flamme ! Il faut s'instruire en ce monde. Nous atteignons bientôt la trentaine ; nous avons vécu l'existence libre ; essayons du mariage. Ecumons le pot-au-feu. Donne-moi l'exemple, ô toi qui fus toujours le plus raisonnable ; je finirai peut-être par t'imiter. Je suis de cet avis que l'homme est créé pour le bonheur. Or, vieux garçons, nous sommes inutiles parfois, ennuyeux souvent et ennuyés toujours. Mariés, notre femme se montre aimante, nos enfants joyeux, nos gens dévoués. C'est le bien-être en notre maison, le rire à nos côtés, le calme en nous et, par suite, le bonheur. Marions-nous donc, mon vieil Octave ! Puisque le cœur t'en dit, ouvre la marche ; et hâte-toi, hâte-toi, pour que l'idée me prenne au plus tôt de t'emboîter le pas.

» A bientôt, mon cher. Et surtout n'oublie pas de me tenir au courant de ton petit roman... Tu n'imagines pas comme je m'y intéresse. »

Octave Maroisel à Robert d'Estany.

« Me voici navré, mon cher Robert. Ta lettre m'avait pourtant mis en joyeuse humeur, l'autre jour, et j'étais charmé de cette apologie que tu m'avais faite du mariage, d'autant plus charmé que j'avais craint de toi quelque ironie amère à ce sujet. J'étais donc ravi. Tout était pour le mieux, quand... Laisse-moi reprendre de plus haut.

» Je m'étais donc mis à faire une cour assidue à la jeune Esther; j'étais aimable avec elle, enjoué, spirituel même. Poussé par ma tante, encouragé par le père, j'avais lieu de croire que tout irait à souhait... quand je me suis aperçu que je faisais fausse route. Oui, mon ami, fausse route. La jeune Esther ne m'aime pas. *Tant que je lui ai débité tout haut les banalités* en usage, elle m'a laissé faire; mais, du jour où j'ai tenté de lui parler à l'oreille un langage plus personnel... bien que convenable... Halte-là, monsieur. Elle m'a arrêté mon discours tout net, avec une phrase incisive : « Oh ! non, monsieur, vous savez... Je ne tiens pas à me marier; ce n'est nullement la peine de vous mettre en frais. »

» Voilà où nous en sommes. Que faire ? Faut-il renoncer ? faut-il persévérer ? Un mot de toi tout de suite. »

Robert Destany à Octave Maroisel

« Persévère. »

Octave Maroisel à Robert Destaing

« J'ai suivi ton conseil. J'ai continué à marcher; mais, tout en marchant, j'ai bifurqué. A quoi bon, me suis-je dit, tenter de conquérir l'amour d'une femme malgré elle? Esther fait la fière : à bas Esther !... et vive Charlotte ! Sais-tu bien qu'elle est délicieuse, cette Charlotte ? Un entrain, un charme, un babil ! Ah ! elle n'a pas été longue à me gagner le cœur ! Je lui ai dit que je l'adorais et elle m'a répondu tout de suite sur le même ton... Sur le même ton, c'est une façon de parler. Elle ne m'a rien répondu du tout ; mais tu connais le proverbe : « Qui ne dit mot, consent. » Donc elle consent... et je suis aux anges ! Mengages-tu à mener quelque temps encore, en silence, l'intrigue amoureuse, ou bien à faire sans tarder les déclarations d'usage à ma tante et au papa ? Réponse, S. V. P. »

Robert Destany à Octave Maroisel.

« Mon ami,

» Il est des jours où l'on n'a pas la tête à soi. J'étais fou, je suppose, quand je t'écrivais mon avant-dernière lettre, celle où je t'engageais à essayer du mariage. Mais quelle mouche t'a donc piqué de renoncer à la liberté ? Et quelle idée m'a pris, à moi aussi, de ne pas immédiatement t'arrêter sur la pente ? Ah çà ! nous en avons fini, je pense, avec toutes ces vilaines tentatives de *conjungo*. Tu as reçu ta petite leçon ; elle a profité. Mlle Esther t'a donné la mesure de la sécheresse de cœur dont sont susceptibles les jeunes filles. Tu ne vas pas, j'imagine, chercher d'autres désillusions avec Charlotte ? Restons-en là, hein ? Avec cela que c'est si gai, la vie de famille ! Une femme qui fait ses trente-six volontés, des enfants qui pleurent, des domestiques qui vous volent. Nous sommes heureux, nous sommes libres. Pas de boulet au pied ! pas d'amarre ! Au large ! et vogue la galère ! Sauve-toi bien vite, sauve-toi de la sirène, bouche tes oreilles, ferme tes yeux et cours à Paris... faire la fête. Surtout, n'épouse pas Charlotte, ou bien je ne te revois de ma vie ! »

Octave Maroisel à Robert d'Estany

« Sais-tu bien, mon très cher, que tu plaides à merveille le pour et le contre. Ta dernière lettre est simplement tout l'opposé de ta première. Je ne connais personne pour vous retourner un argument avec cette prestesse. Après m'avoir poussé en avant, tu essayes de m'arrêter. Tant pis, mon cher, il n'est plus temps. Me voilà lancé.

» Donc, une fois que j'ai eu la certitude que l'adorable Charlotte m'aimait un peu (je dis un peu, par modestie), j'ai raconté la chose à ma tante. Ah ! mon cher ! quel savon !

» — Mais c'est affreux, Octave ! De quel droit corrompre cette jeune fille ?

» — Comment, corrompre ? Je l'aime; je lui dis que je veux l'épouser; elle me répond qu'elle ne demande pas mieux. N'ai-je pas suivi le moyen le plus honnête du monde ? D'ailleurs, ma tante, n'est-ce pas vous qui, la première, m'avez glissé le mot de mariage à l'oreille ?

» — Avec Esther, oui; mais avec Charlotte, jamais.

» — Charlotte ou Esther, que vous importe ?

» — Il m'importe si bien, que jamais je ne consentirai à demander, pour vous, à M. Trumelot, la main de sa fille Charlotte. Esther, tant que vous voudrez.

» — Mais, ma tante, cela est inconcevable !

» — N'insistez pas.

» — Mais quelle raison ?

» — N'insistez pas, vous dis-je. Et si vous voulez m'épargner un réel chagrin..., épousez Esther... ou n'épousez personne. En tout cas, n'épousez pas Charlotte.

» Je suis demeuré stupéfait... et il y avait de quoi. Ah ! certes, mon cher ami, il me coûtait gros de contrarier ma tante. Mais l'amour est toujours vainqueur... et j'ai passé outre. Ne me blâme pas à la légère. Le jour où tu aimeras, tu feras comme moi.

» J'ai gagné un domestique des Trumelot et, discrètement, j'ai envoyé à Charlotte ce mot laconique : « Je veux aller aujourd'hui même » demander votre main à votre père ; y con» sentez-vous ? » Une heure après, elle me répondait au crayon bleu et au travers même de mon écriture : « Pourquoi m'interroger sur ce » que vous savez si bien ? » Il n'y avait plus à hésiter.

» — J'ai donc été voir M. Trumelot. Je l'ai trouvé dans son jardin, en veste de coutil bleu, en train d'arracher de mauvaises herbes.

» — Monsieur Trumelot, j'aime votre fille.

» — Très bien. Qualités, fortune, avenir, relations. Aimez ma fille. Chose me plaît. A moins d'opposition ou antipathie d'Esther, vous l'accorde.

» — Mais ce n'est pas Mlle Esther que je désire épouser : c'est Mlle Charlotte.

» — Diable ! Promise déjà.

» — Promise ? Mais à quelqu'un qu'elle n'aime pas ! Car moi, elle m'aime, elle me l'a dit.

» — Différent alors. Vous l'aimez, elle vous aime. Vous l'accorde.

» — Ah ! monsieur ! quelle reconnaissance ! Laissez-moi être le premier à lui apprendre votre consentement.

» — Plus tard ?

» — Pourquoi plus tard ?

» — Charlotte, cadette ; Esther, aînée. Veux marier aînée avant cadette.

» — Mais, monsieur, c'est impossible ! Mon amour est trop violent pour pouvoir patienter...

» Décision inébranlable. Esther mariée, vous donne Charlotte. Etes pressé ? Alors prenez Esther.

» Voilà où en sont les choses, mon cher ami. J'aime... et, avant que celle que j'aime puisse m'appartenir..., il faut que l'autre, que je n'aime pas, soit casée !

» Ce n'est pas que la chose soit difficile, car elle est charmante, Esther, tout à fait charmante. Mais, voilà, un mariage ne se fait pas du jour au lendemain... et je suis exposé à ronger mon frein pas mal de temps encore. Or je bous ! et à l'heure présente je n'ai qu'un désir : marier Esther. Ta mission expire ces jours-ci ; viens vite. J'ai besoin de tes conseils et, qui sait ? elle te plaira peut-être, Esther. Elle est ravissante ; tu lui plairas peut être aussi..., et alors.... Oh ! comme ce serait gentil ! Epouser les deux sœurs..., nous qui sommes presque frères !

» Viens vite, Robert, viens vite... et tâche d'épouser l'aînée... pour que j'épouse la cadette. »

(*A suivre.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Réunion anarchiste à Paris

Paris, 28 mai. — Les anarchistes se sont réunis, hier soir, à la salle Favié, rue de Belleville, et au Concert de Lyon, rue de Lyon.

Dans la première, M. Chabert, conseiller municipal a fait un long discours sur les incidents qui se sont produits dimanche et lundi, au Père-Lachaise; dans la seconde, M. Vaillant, également conseiller municipal, a parlé dans le même sens.

Un ordre du jour à peu près identique, a été adopté dans les deux réunions; en voici le résumé :

1° Mise en accusation du ministère ;

2° Profiter de toutes les occasions pour sortir le drapeau rouge et le défendre au besoin, non plus avec des pierres, mais avec des armes.

Ces réunions ont été des plus orageuses ; toutefois, la police n'est pas intervenue.

Les anarchistes marseillais

Marseille, 27 mai. — Une trentaine de socialistes et anarchistes, parmi lesquels les citoyens Gras, Valz, conseillers municipaux, et Fournière, réunis hier soir sur la convocation des journaux la *Voix du Peuple* et le *Travailleur*, pour examiner les mesures à prendre au sujet de l'affaire du Père-Lachaise, ont décidé l'organisation d'un grand meeting populaire pour jeudi soir, à la salle de l'Eldorado.

Le conseil de l'Ordre de la Légion-d'Honneur

Paris, 28 mai. — Le *Journal officiel* contient, ce matin, un décret nommant membres du conseil de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, MM. le général Lallemand, le vice-amiral Bourgeois, Meurand, directeur honoraire aux affaires étrangères, Delarbre, trésorier général des invalides de la marine, Aucoc, membre de l'Institut.

Tentative de suicide

Paris, 28 mai. — On lit dans le *Gaulois* :

« Grande rumeur dans les cercles politiques :

» Un membre d'une famille souveraine aurait tenté de se suicider, pour mettre fin au mal incurable et aux douleurs intolérables dont il souffrait dans la tête. »

Une ville détruite

Berlin, 28 mai. — Un incendie a détruit la ville de Lubranice, située dans la circonscription de Wloclawek (Pologne).

L'église catholique et la synagogue seules ont été sauvées.

L'escompte de la Banque d'Angleterre

Londres. 28 mai. — La Banque d'Angleterre a porté son escompte 2 0/0.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 28 mai. — Le conseil des ministres, réuni dans la matinée, s'est occupé du cérémonial des obsèques de Victor Hugo.

A la suite de certains rapports de préfets, le gouvernement semble décidé à généraliser la mesure concernant les exhibitions des emblèmes et présentera un projet définissant les pouvoirs du gouvernement, et étendant, à toute la France, la prohibition des drapeaux séditieux.

Le nonce de Paris et M. de Freycinet

L'*Agence Havas* nous télégraphie :

« Paris, 28 mai. — Le récit de l'entretien de M. de Freycinet avec le nonce, publié ce matin par un journal de Paris, est complètement controuvé. »

Les négociations anglo-russes

Londres, 28 mai. — Le *Morning-Post* croit que la publication des documents russes compliquera les négociations anglo-russes.

Lord Fitz-Maurice

Londres, 28 mai — Le bruit court que lord Fitz-Maurice va donner sa démission pour motifs de santé.

La mission de lord Roseberry

Londres, 28 mai. — Le *Daily-News*, parlant de la mission de lord Roseberry, semble croire qu'elle réussit. Ce journal ajoute que l'aide du prince de Bismarck n'a pas été achetée par des concessions que le Parlement et l'opinion ne pourraient pas accepter.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 28 mai

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à deux heures.

La désaffectation du Panthéon

Après l'adoption de plusieurs projets d'intérêt local, M. de Ravignan dépose une demande d'interpellation sur la désaffectation du Panthéon.

M. le général Campenon est seul au banc des ministres. Il dit qu'il ne peut fixer le jour qui conviendra au ministre des cultes pour la discussion de cette interpellation.

Le Sénat, consulté, renvoie la discussion à la prochaine séance, samedi.

La séance est levée à 3 heures 40.

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR

Le seul savon des Princes

recommandé par les sommités médicales est le SAVON DES PRINCES DU CONGO

N° 198 de la Maison VAISSIER, Frères.

Ce savon, à base de produits Balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

Depuis que l'annonce paraît, nous avons mis, par erreur, que le savon était à base chimique, tandis qu'il est à base balsamique.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 652e livraison (30 Mai 1885). Texte : La vocation de Gildas, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les timbales, par Léon Trolley. — Les infortunes d'un précepteur, par Henri Jacottet — Le Théâtre de l'histoire, par P. Martefani. — La houille, par Mme Barbé. — La pêche aux grenouilles, par Henri Fayel.

Dessins : E. Zier, Girardet, Barclay, Faguet, Mesnel.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Cipriano, Alvarado et Ce, 13, rue d'Hauteville ; Aug. Junca, 132, faubourg Saint-Denis ; Larcade, 11, rue Grange-Batelière ; Laferrière, 12, rue Martel ; E. Spiltoir, 40, rue de l'Echiquier ; Lévi, Lion et Ce, 13, rue des Petites-Ecuries ; A. et J. Jouve, 129, rue de Turenne ; Rondecu, Nos et Stetten, 28, rue des Petites-Ecuries ; Gély (maison Daguerre et Ce, 25, rue Martel, ont des ordres ou des acheteurs en tissus.

Laines

LE HAVRE (Seine-Infér.), 26 mai.

On a vendu 28 balles Montevideo agneaux à 155 francs les 100 kil.

LAON (Aisne), 26 mai.

Dans les environs de Villers-Cotterêts, on signale quelques affaires consenties par la culture dans les prix de 1.60 à 2 fr. le kil. ; les transactions ne s'engagent pas facilement.

Dans le Soissonnais, les qualités fines s'enlèvent vivement de 1.75 à 1 fr. 90 le kil. et les sortes secondaires de 1.45 à 1 fr. 70, avec peu de demandes ; le tout avec les 5 0/0 d'usage.

ODESSA, 25 mai.

La hausse du rouble d'environ 1 0/0 depuis samedi passé jointe aux nouvelles défavorables de l'étranger a engagé nos acheteurs à rester sur l'expectative comme ils le font au reste depuis longtemps. On a fait 3,700 pouds mérinos en suint à R, 8,120 balles dito dito à R. 8.50 et 100 b. dito de Crimée à R. 7. Sur livraison de la tonte prochaine on n'a encore rien fait, mais il est à prévoir que par suite de la grande réserve des acheteurs, nous débuterons avec des prix bas surtout en comparaison des prix pratiqués l'année dernière.

Céréales et farines

PARIS, 28 mai

(*Dépêche spéciale*)

PARIS, jeudi 28 mai

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance baisse.

	27 mai.	28 mai.		27 mai.	28 mai
Disponible.	47 .	46 50	Juillet-août	48 75	48 25
Juin.....	47 30	47 10	4 derniers .	51 90	51 25

Marque Corbeil ..... 52 ..

Circulation : ..900.

Blés. — Tendance baisse

Disponible.	23 60	23 25	Juillet-août.	24 40	23 60
Juin.....	23 60	23 25	4 derniers..	25 ..	24 60

Seigles. — Tendance lourde

Disponible .	17 25	17 25	Juillet-août	17 40	17 5
Juin..... .	17 25	17 25	4 derniers.	17 60	17 2

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

mercredi 27 mai. (Clôture)

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Juin.. 53 ./	Déc.... .. ./.		Juin... 45 3/4	Déc.. .. ./	
Juillet 53 1/4	Janvier .. ./.		Juillet. 45 1/2	Janvier .. ./.	
Août.. 53 3/4	Février .. ./.		Août... 46 ./	Février .. ./	
Sept.. 54 1/2	Mars.... .. ./.		Sept... 46 1/2	Mars.... ./.	
Octob. .. ./	Avril .. ./		Octobre .. ./	Avril... ./.	
Nov.. .. ./.	Mai .... ./.		Nov .... ./	Mai.... ./.	

FROMENT

Mai... 99 ./	Nov.. 106 1/2		Juin... 86 1/2	déc.... ./	
Juin .. 99 1/4	Déc... 107 3/4		Juillet 8 1/2	Janvier .. ./.	
Juillet 101 1/2	Janvier .. ./.		Août. 90 1/2	Février .. ./.	
Août.. 102 1/2	Février .. ./		Sept.. 92 1/4	Mars.. . /	
Sept 104 /.	Mars.... .. ./.		Octob... . /	Avril... /	
Octob. 105 1/4	Avril .. . /		Nov..... ./.	Mai.... . ./	

PARIS, 27 mai.

Avoine. — Courant du mois en baisse, livrable t mai.

Courant ...			Juillet-août .	19 50	19 25
Mai..... .	19 75	19 50	4 derniers....	18 75	18 50
Juin	19 75	19 50			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles Graines ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 28 mai

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. .. ..	57 ..	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	63 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. .. ..	62 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 58	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline.	.. .. ..	.. ..	15	17	17	18

Huile épurée pour quinquet, 63 à . fr. l'hect

PARIS, jeudi 28 mai

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza. Lourde			Huile de lin. Lourde.		
	27 mai	28 mai		27 mai	28 mai
Courant..	64 ..	64 25	Courant .	58 25	58 ..
Juin.	64 50	64 25	Juin . ..	56 75	56 75
Juill.-août	65 25	65 .	Juill.-août	55 75	55 25
4 derniers	67 50	67 .	4 derniers	54 25	54 25

PARIS, 27 mai.

Colza. — La baisse fait aujourd'hui de nouveaux progrès.

Le courant du mois se traite à 64 .

Le livrable en juin offert à 64.50 n'a d'acheteurs qu'à 64.25.

Juillet et août sont cotés sans affaires de 66.65 à 65 fr.

Les 4 derniers mois de 67.50 à 67 25.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible . .	64 ..	..	Juillet-août.	65 25	65 ..
Courant.....	64 ..	..	4 derniers..	67 50	67 25
Juin..	64 50	64 25			

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 27 mai.

Lins. — Prix mieux tenus pour le rapproché. Le livrable reste calme.

Disponible..	58 ..	..	Juillet-août..	55 ..	55 50
Courant ...	58 ..	58 75	4 derniers..	54 ..	54 25
Juin.	56 50	56 75			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Sucres

LILLE, mercredi 27 mai

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour			Cours précéd.	
		Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	44 50 ..	..	..	44 50	..
— bl. typ. n° 2	..	..	..	..	
— pain 6 k n° 1	100 ..	..	..	109	
Betteraves disp.	..	..	..	44 ..	
Mélasses.. . .	45 25	..	..	45	..
3/6 fin disponible		47 75		47 75	

PARIS, jeudi 28 mai

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance ferme.

	27 mai		28 mai		C. de clôture.	
88 dispon..	43 50	44 ..	43 50	44 ..	43 50	44 .

Sucres blancs. — Tendance hausse.

Courant....	48 60		50 ..		50 .	
Juin.... ...	48 75		50 ..		50 .	
Juillet-août.	48 75		50 ..		50	
4 d'octobre	50 25		51 50		51 50	
Raffinés .	105 50	106 50	105 50	106 50	105 50	106 50

ANVERS, jeudi 28 mai

(*Dépêche spéciale*)

en entrepôt). — Hausse.

	27 mai		28 mai.	
88 degrés n° 12/20 disp.	40 . 7/8	.. ..	41 5/8	.. ..
— — Juin ..	41 .. /	.. ..	41 3/4	.. .